

## Discours du Bourgmestre José PAULET

à l'occasion des Vœux du Nouvel An

le vendredi 12 janvier 2018

A la fin d'une législature, un mandataire public qui plus est Bourgmestre a plusieurs possibilités pour présenter ses vœux à son personnel :

- Soit il livre un testament,
- Soit il dresse un bilan
- Soit il présente un nouveau programme.

Et bien, en ce qui me concerne, je choisirai résolument un nouveau programme assorti de vœux sincères et réalistes et non de vœux pieux.

Mais aujourd'hui je m'en tiendrai majoritairement à d'autres vœux, à ceux du bonheur, aux vrais vœux de bonne et heureuse année.

Je le vœux (veux) !

En tant que Bourgmestre, comme tout chef d'entreprise, et j'aime à le répéter, le mandat apporte son lot de petits et de grands bonheurs.

Je n'échappe pas hélas à certaines déceptions, voire certaines peines partagées avec mes concitoyens et là je pense à André (BERNARD) notre Président et à bien d'autres qui traversent ce qu'on appelle les orages de la vie !

Mais aujourd'hui, c'est un réel plaisir de vous accueillir et de vous adresser ces quelques mots qui, d'abord et avant tout, me permettront de vous formuler mes vœux les plus chers ainsi que ceux de l'ensemble du Collège et du Conseil Communal car c'est aujourd'hui la fête du personnel, votre fête.

Et c'est par vous que je commencerai mon intervention :

Chers Agents communaux, chers Agents du Centre Public de l'Action Sociale, tant des services techniques qu'administratifs, chers Enseignants, chers Agents de la Zone des Arches et en particulier du poste de Gesves,

Monsieur le Directeur Général,

Madame la Directrice Générale du CPAS, que je remercie tous deux pour leur intervention, que je qualifierai de statisticienne et de poète.

Madame la Directrice Financière, Anne RONVEAUX  
que je me dois d'excuser, au même titre que Madame  
Véronique Gillet et Katharine DEWAELE.

Monsieur le Directeur Financier,

Monsieur le Président du CPAS, cher André

Mesdames et Messieurs les Membres du Collège  
communal, du Conseil communal et du Conseil de  
l'Action Sociale,

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Ecole,

Madame la Directrice du Foyer Saint Antoine,

Mesdames et Messieurs de tous nos services annexes  
ou connexes et je pense ainsi à la Sanctionnatrice  
provinciale, la Bibliothèque, au PCS, à l'équipe de PTP,  
au SIT, à l'ALE, au GAL, au Maraîchage, à la  
Blanchisserie, à l'Atelier de repassage et à la Manne  
Gesvoise, sans oublier la FRW ni « Commune zéro  
déchet » ainsi qu'à tous les bénévoles qui gravitent  
autour de certains de nos services sans oublier nos  
techniciennes de surface et les ouvriers communaux  
qui ont préparé la salle qui nous accueille ce soir, sous  
l'autorité de la gestionnaire de la soirée, je cite  
Nathalie.

Monsieur le Président de l'ALE,  
Mesdames les responsables de notre Bibliothèque,  
Messieurs les Présidents et membres de la CCAT,  
Messieurs les Présidents des Fabriques d'Eglise,  
Mesdames, Messieurs nos invités extérieurs et tous  
ceux qui, de près ou de loin, commerciaux ou autres,  
collaborent efficacement avec nous à la prospérité de  
notre commune.

Madame, Monsieur les journalistes de la presse locale,  
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs en vos titres  
et qualités,

Avant de poursuivre, merci d'abord à vous tous d'avoir  
répondu à notre invitation. Vous êtes près de 150 à  
être présents ce soir.

Et cette année, pour chauffer la salle, je  
commencerai mon intervention par une gentille  
boutade à l'égard de nos chers conseillers de  
l'opposition. En effet, du fait que vous n'avez pas voté  
le budget 2018 que vous avez qualifié d'ingérable, que  
dis-je d'indigeste, j'envisage avec le Collège de vous  
facturer le repas de ce soir ! (rires)

Ceci dit, en fin de discours je vous ferai part non pas d'une boutade mais plutôt d'une tornade qui va s'abattre sur votre irresponsabilité !

Voyons maintenant la gestion quotidienne de notre chère et belle commune.

Vraiment, du fond du cœur, j'espère que 2018 sera encore bien meilleure que les 5 premières années de la présente législature.

Comme chaque année, notre population ne cesse d'augmenter pour se fixer à 7.228 habitants, contre 7.215 en 2017.

Ce chiffre, comme déjà annoncé aura comme conséquence le passage de 17 à 19 Conseillers communaux à l'issue des élections communales du 14 octobre prochain.

Si l'on répète à juste titre que 2018 sera l'année des élections communales, pour nous, majorité, ce sera surtout l'année de clôture de notre programme électoral que nous ne manquerons, bien entendu, de poursuivre en 2019 ! (hihihi)

En 2018, sans pour autant les inaugurer tous, plusieurs chantiers se termineront ou débiteront.

Ainsi en va-t-il des appartements de la rue des Moulins, du début des travaux au Presbytère d'Haltinne, de l'avancement du projet de lotissement SIERPONT, de la dernière phase du PCDR (Plan Communal de Développement Rural) à la Pichelotte et, nous l'espérons de tout cœur de l'inauguration de la crèche de Sorée pour laquelle nous insufflerons une nouvelle et dernière dynamique après la faillite de l'entreprise désignée par la voie d'un marché public.

A ce pain sur la planche, nous ajouterons l'installation d'éoliennes à Space (3 sur Gesves) sans oublier le projet sportif de Brionsart qui, comme tous les dossiers en l'espèce, avance doucement mais sûrement.

L'an Dernier, je vous annonçais un Bancontact et un restaurant italien, d'autres réussites de la majorité.

En 2018, deux défis retiendront mon énergie en particulier. Je fais là allusion à l'implantation d'une station service au cœur de Gesves et à l'amélioration de la connexion internet qui lèse plusieurs quartiers de notre commune.

Un dernier dossier retiendra notre attention dans la mesure où il va traverser notre commune de par en

par, j'ai cité le VICIGAL qui est sur les rails, où Gesves occupe une position centrale.

2018, ce sera aussi deux grands anniversaires. Dans un premier temps nous fêterons les 60 ans de la construction de l'Administration communale, sous l'égide, à l'époque, de l'avant-dernier Bourgmestre libéral en la personne de Monsieur René BOUCHAT.

Et également en 2018 nous commémorerons les 50 ans de l'ouverture de l'Ecole d'Equitation sans compter bien entendu la commémoration des 100 ans de la fin de la guerre 14-18.

Comme en 2015 et 2016, nous avons octroyé 3 jours de dispense à notre personnel entre Noël et Nouvel An et ce pour tous les services et agents à charge des finances communales et/ou forcément CPAS et autres.

Merci aux Agents communaux pour tout ce qui s'organise à Gesves grâce à eux, et je ne citerai que le Marché de Noël, tant les événements ne manquent pas à Gesves.

Nous avons précisé, grâce à de meilleures finances, et comme nous l'avions promis, accordé des

chèques repas et nous augmenterons la prime de fin d'année lors de la prochaine modification budgétaire.

Quelques chiffres et constats :

- L'IPP toujours à 7.5% et le PI à 2.500 additionnels, inchangés depuis près de 20 ans
- Au niveau du CPAS, le service de Taxi social connaît une belle réussite. On cherche des bénévoles.
- Maintien de la dépense de transfert au CPAS.
- Diminution, une fois de plus : 50% en moins des subsides « Eté solidaire », idem pour le PCS.
- Très bonne maîtrise des dépenses du fonctionnement des Fabriques d'Eglise.
- Foyer Saint Antoine : nette compression de la part communale.

Sans confondre taxe et redevance, vous devez savoir que seules quatre taxes touchent directement et inévitablement les gesvois. (IPP - PI - Collecte des déchets par le BEP et la taxe automobile).

Non, nous n'avons augmenté aucune taxe mais au contraire nous en avons supprimés pas moins de trois



(débits de boisson, salubrité publique et transport funéraire).

Nous sommes donc sans doute une des meilleures communes belges en la matière

Et précisément, si ces finances communales s'améliorent alors et seulement alors, pourrons-nous limiter la dette ou encore revaloriser certains barèmes sans oublier quelques nominations qui tardent.

Je tiens à remercier particulièrement tous les Agents de tous les services qui ont surmonté, en se battant tous les jours, la véritable série noire qui a déferlé sur leur santé et qu'ils ont traversée en 2017 et traversent encore aujourd'hui. Tout a été accompli pour que nos citoyens n'en pâtissent pas et je leur en suis vraiment reconnaissant.

Croyez-le bien, je suis conscient que la société et la manière de travailler d'aujourd'hui apportent du stress et des tensions au sein du personnel. Mais patience, le printemps est à nos portes.

Comme annoncé, je clôturerai mon intervention par une tornade à l'égard de l'opposition qui coûte

tellement cher à l'honneur et aux finances communales. Je leur annonce ainsi qu'à l'ensemble de nos Agents communaux, CPAS, Police et tous les autres services que, nous, membres de l'ancien Collège et je remercie Daniel et Paul pour leur présence parmi nous ce soir, je vous annonce donc la défaite totale de l'opposition quant à leur plainte déposée sur une soi-disante pollution à l'intersection du Tienne Saint Martin et de la rue Pré d'Amite, issue de l'aménagement de la Place communale de Faulx-Les Tombes. La majorité, Bourgmestre en tête, a engrangé une première victoire totale en 2018 via le jugement rendu ce lundi 8 janvier, jugement qui disculpe totalement les membres de l'ancien Collège.

Dans la foulée, je voudrais vous mettre en garde contre certains propos mensongers publiés sur les réseaux sociaux. Le Président Macron, en personne, veut légiférer pour lutter contre les « fake news » (fausses nouvelles) en période électorale. Il a très certainement raison.

Par contre une nouvelle tout à fait exacte diffusée par RTL et la RTBF lundi est une super promotion pour notre commune et son enseignement. la

construction et l'occupation d'une yourte par les élèves de 4-5-6èmes primaire de l'école de l'Envol.

Je voudrais mettre en exergue l'image positive et dynamique que nos écoles véhiculent. Je n'en veux pour preuve que la surpopulation scolaire qui nous a conduit vers l'achat d'un bâtiment, ancienne école des filles, à Haltinne, rue Léon Pirsoul.

Je vous souhaite à vous et à votre famille une bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous sans distinction, présents ou excusés et de passer une excellente soirée en toute convivialité non sans vous rappeler que les lampions d'éteindront à 2 heures du matin.

Enfin, je terminerai comme je le fais souvent par une citation latine :

« NON UT EDAM VIVO, SED UT VIVAM EDO » ce qui signifie, « je ne vis pas pour manger, mais je mange pour vivre » et ce qui me permet de vous dire bon appétit et ..... vous remercie pour votre excellente attention.

José PAULET

Bourgmestre